Version 2024



Réf : CCAM

Cycle métier DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Titre « Diagnostiqueur Immobilier » de niveau 5, code de spécialisation NFS 232, délivré par ODI FORMATION, enregistré au RNCP par arrêté publié au Journal Officiel du 3 Octobre 2023

Durée: 50 jours (400 heures) Tarif: nous consulter Modalité: Présentiel

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Devenir diagnostiqueur immobilier tous domaines à travers une formation certifiante, permettant d'acquérir 3 blocs de compétences distincts : Gestion de l'activité, réalisation des dossiers de diagnostics techniques et gestion commerciales des missions.

Savoir réaliser de manière autonome, le métier de diagnostiqueur immobilier. Avoir la capacité à réaliser le dossier de diagnostics techniques (DDT) lors de la vente ou de la location d'un immeuble bâti.

Maitriser les connaissances et méthodes pour la réalisation des diagnostics Termites, Amiante avec mention, Gaz, Plomb sans mention, Électricité et DPE avec mention.

CO CO

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis à la formation

Niveau 4 ou expérience personnelle dans le bâtiment.





Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

(Cf. fiches programmes par domaine)

- Supports pédagogiques papier.
- Documents de référence sur clé USB.
- Cours sur vidéo projecteur.
- Mise en situation pratique.
- Exercices pratiques.
- Méthode participative basée sur l'expérience des formateurs...



Évaluation des connaissances

(Cf. fiches programmes par domaine) Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION NIVEAU AVEC MENTION

1	Généralités	1 jour
2	Études préparatoires	6 jours
3	Dossier de Diagnostic Technique et bâtiment	1 jour
4	État relatif à la présence de termites	3 jours
5	Repérages de matériaux ou produits contenant de l'amiante « avec mention »	6 jours
6	État de l'installation intérieure de Gaz	4 jours
7	Constat des risques d'exposition au plomb « sans mention »	3 jours
8	État de l'installation intérieure d'électricité	4 jours
9	Diagnostic de performance énergétique « avec mention »	10 jours
10	Métrage loi Carrez et Boutin	1 jour
11	Journée juridique	1 jour
12	Journées de révisions	4 jours
13	Atelier Pratique	1 jour
14	Certification RNCP	3 jours
15	Certificats de compétences	2 jours







GÉNÉRALITÉS

Durée: 1 jour (8 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Maitriser les notions de base du bâtiment : assurances constructions, conception d'un bâtiment (plans, gros œuvre, second œuvre), règlementation, équipements techniques, sécurité incendie, thermique des bâtiments, mais aussi rénovation et pathologies.

Q_

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire





Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.



Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier.
- Cours sur vidéo projecteur.
- Exercice de synthèse



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

1. Paramètres de la construction

- L'assurance construction
- Les règles et normes
- Marquage et certification des produits de construction

2. Des notions de sécurité incendie et thermique du bâtiment :

- Notions de sécurité incendie
- Notions de thermique

3. Diverses bases du bâtiment

- Quelques modes constructifs
- Exemple de pathologie







ÉTUDES PRÉPARATOIRES

Durée: 6 jours (48 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir construire le dossier de diagnostics techniques (DDT), et les bases techniques des différents diagnostics qui le constituent.

Maitriser les notions et connaissances de bases du bâtiment terminologie et vocabulaire, les systèmes constructifs.

Public visé



Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Travail Personnel



Le stagiaire fournit un travail personnel sur la base de documents, bibliographie, et questionnaires fournis par ODI FORMATION.

Le travail effectué par le stagiaire sera corrigé et évalué par un formateur expérimenté. (Assistance technique, internet si nécessaire).

Outils pédagogiques et techniques



- Supports pédagogiques papier.
- Documents de référence sur clé USB
- Ouvrages de référence

Évaluation des connaissances



Exercices de validation des acquis Exercices rédactionnels

Nota : Travail au centre de formation en présentiel autonome surveillé par un formateur

CONTENU DE LA FORMATION

- 1. Histoire de la construction, les différents systèmes constructifs, vocabulaire des principaux corps d'états, terminologie du bâtiment.
- 2. Contexte des diagnostics constituant le dossier de diagnostic technique et leurs domaines d'application respectifs.
- 3. Vocabulaire et terminologie relatifs aux différents diagnostics constituant le dossier de diagnostic technique.
- **4.** Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux différents diagnostics constituant le dossier de diagnostic technique.

Domaines concernés (selon devis) :

- Bases du Bâtiment et DDT
- État relatif à la présence de termite
- Repérages de matériaux ou produits contenant de l'amiante sans mention
- Constat des risques d'exposition au plomb sans mention
- Diagnostic de Performance Énergétique sans mention
- État de l'installation intérieure de Gaz
- État de l'installation intérieure d'Électricité.



Version 2024



Réf: CCAM

DOSSIER de DIAGNOSTICS TECHNIQUES (DDT)

Durée: 1 jour (8 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir construire les composantes du Dossier de Diagnostic Technique et respecter les obligations du diagnostiqueur dans son cadre réglementaire.

egget Georgia

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.



Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier.
- Cours sur vidéoprojecteur
- Mise en situation pratique terrain



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

- 1. Le métier du Diagnostic Technique Immobilier.
- Les enjeux des transactions immobilières.
- 3. Les types de bâtiment par usage, l'état des risques et pollution
- 4. Classification des constructions : ERP, IGH etc.
- **5.** Les acteurs de la construction : les documents et surfaces de référence de l'étude au DIUO.
- **6.** Les différents systèmes constructifs : approche historique et détails
- **7.** Vocabulaire technique du gros œuvre aux corps d'états secondaires principaux.





Domaine TERMITES

Durée: 3 jours (24 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser un état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Maitriser la méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment. Être capable d'identifier les principaux agents de dégradation du bois.

Savoir rédiger un rapport à l'issue de la mission conforme à la réglementation et à la norme en vigueur.

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier.
- · Cours sur vidéo projecteur.



- Mise en situation et exercices pratiques
- Travail sur échantillons (insectes et champignons)
- Microscopes, loupes



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- Les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois.
- 2. Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction,
- 3. Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment,
- La biologie des termites présents sur le territoire concerné.
- 5. Les textes réglementaires,
- Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives,
- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission.

Savoir:

- **8.** Appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité,
- 9. Rédiger des rapports





Réf : CCAM

Domaine AMIANTE niveau AVEC MENTION

Durée: 6 jours (48 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser les repérages et les évaluations périodiques des produits et matériaux contenant de l'amiante « sans mention » en appliquant la réglementation selon les différents types de repérages (Listes A,B et C) et l'examen visuel des surfaces traitées.

Public visé



Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques



- Supports pédagogiques papier.
- Cours sur vidéo projecteur.
- Mise en situation pratique
- Analyse du mode opératoire.
- EPI, sacs, film de propreté, scotch. Surfactant, vaporisateur d'eau
- Panneau mobile pour pratique de prélèvement

Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment;
- Le matériau amiante.
- 3. Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante ;
- 4. Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ;
- 5. L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante
- Les dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante,
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants
- Les normes et les méthodes permettant de mettre en œuvre les repérages des MPCA des listes A et B;
- Les normes et les méthodes permettant de mettre en œuvre les évaluations visées par les grilles d'évaluations;
- Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, dans les établissements recevant du public de catégorie 5 et les immeubles collectifs d'habitation;
- Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement.
- Les modalités de réalisation des repérages visés aux articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique,
- Les méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante visé à l'article R. 1334-27 du même code,
- 14. Les protocoles d'intervention lors du repérage
- 15. Les normes et les méthodes de repérages devant satisfaire à la mise en œuvre des obligations visées à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique ainsi que des examens visuels visés à l'article R. 1334-29-3 du même code
- 16. Les caractéristiques des réglementations techniques des immeubles de grande hauteur, des établissements recevant du public de catégorie 1 à 4, des immeubles de travail hébergeant plus de 300 salariés et des bâtiments industriels

Savoir:

- 17. Faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité
- Élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis ou des plans avec indication du type de vue (plan, élévation),
- Fixer le nombre de sondages et effectuer un prélèvement (technique, quantité, conditionnement, traçabilité, maîtrise du risque de contamination),
- Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués







Domaine GAZ

Durée: 4 jours (32 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser un État de l'installation intérieure de gaz

Savoir mettre en œuvre la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz et d'utiliser les outils dédiés à l'activité Savoir rédiger un rapport à l'issue de la mission.

Public visé



Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier.
- · Cours sur vidéo projecteur.
- Exercice de synthèse
- Présentoir mobile d'appareil



- Différents types de matériel :
 Tubes souples, Tuyaux flexibles
 caoutchouc non armé, Tuyaux
 flexibles caoutchouc armés,
 détendeur, inverseur et limiteur, lyre
 GPL, robinet de commande d'appareil
 de type RCA et ROAI
- Détecteur de fuite
- Testeur de CO



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment relatifs au gaz
- Les procédés, produits et équipements dans le domaine du gaz ainsi que les réglementations et prescriptions techniques qui régissent la prévention des risques liés à l'utilisation du gaz
- 3. Les caractéristiques physico-chimiques des différents gaz combustibles, la combustion du gaz, les risques liés aux gaz combustibles et les contraintes portant sur l'aération et l'évacuation des produits de combustion
- 4. Le fonctionnement des grandes familles d'appareils et leurs consignes d'installation et d'utilisation, en adéquation avec le combustible utilisé
- 5. Les méthodes de diagnostic des installations intérieures de gaz, définies conformément aux articles R. 134-6 à R. 134-9 du code de la construction et de l'habitation
- **6.** Le corpus réglementaire et normatif en vigueur encadrant la réalisation d'une installation intérieure de gaz
- 7. L'alimentation en gaz des appareils, le contrôle du fonctionnement des appareils, les caractéristiques des gaz, les spécificités des installations alimentées en GPL, les chauffe-eau non raccordés, les conduits de raccordement, les terminologies et définitions, les essais d'étanchéité apparente, évacuation des produits de combustion des appareils à gaz raccordés, le contrôle du débouché des appareils à circuit étanche, la ventilation des locaux, la VMC gaz, les organes de coupure, les robinets de commande des appareils, les tuyauteries fixes d'alimentation, les types d'anomalies, les suites données à la découverte d'une anomalie, les intoxications au monoxyde de carbone.

Savoir:

- Mettre en œuvre la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,
- 9. Rédiger des rapports





Réf: CCAM

Domaine PLOMB niveau SANS MENTION

Durée: 3 jours (24 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Maîtriser les modalités de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du plomb, évaluation de leur état de conservation et des protocoles d'intervention.

Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, savoir rédiger un rapport détaillé, élaborer des croquis, et formuler les conclusions

Public visé



Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier
- Clé USB pour travail préparatoire en autonomie.



- Cours sur vidéo projecteur.
- Mise en situation et exercices pratiques
- Machine à fluorescence X « désourcée » (valise de transport, étalon)



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le plomb,
- L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments.
- L'historique de la réglementation de l'utilisation, de l'interdiction du plomb et le contexte réglementaire
- Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures,
- **5.** Les dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à la protection de la population,
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants.
- Les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, évaluation de leur état de conservation, méthodes de prélèvement dont le principe d'analyse chimique.
- L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat des risques d'exposition au plomb.
- 9. Les méthodes de mesurage,
- 10. Les modalités de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du plomb, évaluation de leur état de conservation et protocoles d'intervention lors du repérage
- **11.** Le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat des risques d'exposition au plomb (CREP)

Savoir:

- **12.** Effectuer une analyse de risque liée à l'exercice de son activité
- Rédiger un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions.





Réf : CCAM

Domaine ÉLECTRICITÉ

Durée: 4 jours (32 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser un État de l'installation intérieure d'électricité.

Maitriser la méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité selon l'arrêté du 28 septembre 2017 et les outils dédiés à l'activité Savoir rédiger un rapport à l'issue de la mission.

Public visé



Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier
- · Cours sur vidéo projecteur.
- Présentoir mobile comprenant différentes installations
- Appareil de mesure de type combi
- EPI + outils de mesures
- Valises de matériels électriques
- Exercices pratiques et mise en situation



Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- 1. Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain,
- 2. Les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement
- 3. Les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels
- **4.** La technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations
- 5. Les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic : connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic

Savoir:

- **6.** Appliquer les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité
- Mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité
- Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées







Domaine ÉNERGIE niveau AVEC MENTION

Durée: 10 jours (80 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique « avec mention» dont la portée recouvre :

- Les compétences visées à l'article R. 134-4
 - pour la réalisation des DPE d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation.
 - pour la réalisation des DPE à l'immeuble ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation.
- Les compétences visées au deuxième tiret de l'article R. 111-20-4 pour la réalisation des attestations pour la réglementation thermique.

Public visé



Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers

Prérequis au domaine



- Aucun prérequis nécessaire à la formation
- Prérequis nécessaires à la certification (cf. : fiche examens)

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier
- Cours sur vidéo projecteur.
- Télémètres laser, mètre-ruban
- Vitro mètre, briquet, boussole
- Utilisation d'un logiciel dédié à la réalisation des DPE
- Locaux dédiés à la pratique de missions dans le cadre du domaine mention

Évaluation des connaissances

Exercices de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- 1. Les généralités sur le bâtiment.
- 2. La thermique du bâtiment.
- **3.** L'enveloppe du bâtiment.
- **4.** Les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude (adaptés au DPE tous types de bâtiment).
- 5. Les textes réglementaires.

Savoir:

- **6.** Élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste.
- 7. Évaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode
- **8.** Évaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des consommations relevées et être capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser
- **9.** Proposer des recommandations en tenant compte des contextes techniques, juridiques, économiques et environnementaux.
- **10.** Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation effectuée, corrections.



Version 2024



Réf : CCAM

Lois CARREZ / BOUTIN – Calcul de surface Gestion administrative et commerciale

Durée: 1 jour (8 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser un mesurage dans le cadre de la réglementation, lors des ventes et des locations de biens.

Savoir réaliser une estimation tarifaire, gérer les documents administratifs, constituer un portefeuille clients, gérer sa communication et choisir le statut d'entreprise approprié.

. _____T

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.





- Supports pédagogiques papier
- Cours sur vidéo projecteur.
- Télémètre Laser
- Mètre à ruban



Évaluation des connaissances

Exercice pratique et mise en situation

CONTENU DE LA FORMATION

Lois CARREZ / BOUTIN

- 1. Loi et jurisprudence
- 2. Les surfaces à prendre en compte
- 3. Géométrie et calcul
- 4. Méthodologie
- 5. Exercices pratiques et mise en situation
- 6. Rédaction d'un rapport
- 7. Évaluation des connaissances

Gestion administrative et commerciale

- 1. Estimation tarifaire
- 2. Gérer l'ensemble des documents administratifs
- 3. Constituer un portefeuille d'opportunité
- 4. Gérer sa communication
- Savoir appréhender les relations avec les donneurs d'ordres





Réf : CCAM

Journée Juridique

Durée: 1 jour (8 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir rédiger les recommandations liées au devoir de conseil pour chaque diagnostic immobilier.

Maitriser le contexte juridique et les principales causes de sinistres spécifiques au diagnostic immobilier.

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire





Avocat spécialiste dans la gestion des sinistres des domaines du diagnostic immobilier depuis plus de 10 ans



Outils pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques papier
- Cours sur vidéo projecteur.



Évaluation des connaissances

Exercice pratique (étude de cas)

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître et analyser les principales sources de sinistres
- 2. Analyser les jurisprudences
- Repérer les précautions rédactionnelles indispensables
- Intégrer le « devoir de conseil » dans la rédaction des rapports de diagnostics
- 5. Étudier des cas de situation réelle
- **6.** Appréhender les étapes de la réclamation à l'assignation
- 7. Comprendre la relation diagnostiqueur-assureur







Journées de Révision

Durée: 4 jours (32 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir restituer les acquis des modules théoriques et pratiques avant le passage des examens de certification de compétence.

Savoir rédiger les rapports de diagnostic des différents domaines de manière autonome.

Restituer les méthodologies et protocoles de réalisation des diagnostics immobiliers.



Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Mise en situation et exercices pratiques
- Travail sur échantillons (insectes et champignons)
- Analyse du mode opératoire
- Machine à fluorescence X « désourcée » (valise de transport, étalon)
- Cours sur vidéoprojecteur



Évaluation des connaissances

Exercices théorique et pratique :

- QCM
- Études de cas

CONTENU DE LA FORMATION

Domaine Termites

- Exercices de reconnaissance des pathologies des bois sur échantillon
- Exercices rédactionnels de la méthodologie
- Cas pratique avec rédaction de rapport

Domaine Amiante

- Exercices rédactionnels de la méthodologie
- Cas pratique avec rédaction de rapport de type DAPP, constat vente, DTA...

Domaine Gaz

- Exercices rédactionnels de la méthodologie
- Exercices d'identification d'anomalies
- Cas pratique avec rédaction de rapport

Domaine Électricité

- Exercices rédactionnels de la méthodologie
- Exercices d'identification d'anomalies
- Cas pratique avec rédaction de rapport







Atelier Pratique

Durée: 1 jour (8 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Savoir réaliser une mission complète (de la prise de contact client, à la rédaction des rapports) sur les domaines constituant un Dossier de Diagnostics Techniques (DDT).

6000

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Prérequis au domaine

Aucun prérequis nécessaire

Encadrement



Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

Outils pédagogiques et techniques

- Locaux (studio, logement, immeuble)
- Outils de mesure (VAT, Ohmètre..)
- Chaudière gaz, testeur de CO…
 - Machine à fluorescence X « désourcée »
 - Équipement de protection individuel et collectif
 - Cours sur vidéoprojecteur



Évaluation des connaissances

Exercices pratique:

• Mise en place d'un scénario réel

CONTENU DE LA FORMATION

Maitriser:

- La prise en compte des données de la mission
- La collecte des informations auprès du donneur d'ordre
- Les méthodologies normatives et réglementaires
- Les outils nécessaires à la réalisation de la mission
- La restitution des résultats au donneur d'ordre

Savoir:

 Rédiger un rapport, les conclusions et les préconisations répondant au devoir de conseil

Domaines concernés :

- Termites
- Amiante
- Gaz
- Électricité







Certification RNCP Épreuves écrite et orale

Durée: 3 jours (24 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR:

Répondre aux compétences exigées par le Titre Professionnel RNCP de niveau 5 n°38036 :

- RNCP38036BC01 Gestion commerciale des missions de diagnostics immobiliers
- RNCP38036BC02 Réalisation de dossiers de diagnostics immobiliers
- RNCP38036BC03 Gestion d'une activité de diagnostics immobiliers

Constituer le contenu et la cadre réglementaire d'un DDT et savoir le restituer.



Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers



Préreguis à la certification RNCP

Être titulaire d'une certification de niveau 4 ou justifier d'une expérience dans le bâtiment

Encadrement

Le jury de délivrance de la certification est composé de 3 personnes :



- 2 professionnels extérieurs dont le président du jury
- 1 représentant du certificateur



Évaluation des compétences

Épreuve écrite :

- QCM
- Études de cas
- Mise en situation pratique

Épreuve orale :

Restitution et mise en situation selon un scénario établi

MODALITÉS D'ÉVALUATION

RNCP38036BC01

- Mise en situation professionnelle sur la proposition commerciale d'une mission en diagnostics immobiliers avec soutenance orale.
- Mise en situation professionnelle sur l'accompagnement d'un client lors de la remise des résultats issus des diagnostics immobiliers réalisés, avec soutenance orale

RNCP38036BC02

- Mise en situation professionnelle sur la préparation et la réalisation d'une mission de diagnostics immobiliers avec soutenance écrite (évaluation sur site):
 - Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP)
 - Constat de présence de termites
 - Constat de l'installation intérieure de gaz
 - Constat de l'installation intérieure électrique
 - Constat de présence d'Amiante
 - Diagnostic de performance énergétique (DPE)

RNCP38036BC03

Projet professionnel sur la création et la gestion d'une société de diagnostics immobiliers : remise d'un rapport écrit avec soutenance écrite et orale







Certificats de compétences individuelles

Durée: 2 jours (8 heures)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir restituer les acquis des modules théoriques et pratiques aux examens de certification de compétence auprès d'un organisme certificateur accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation),

Valider les compétences dans un domaine technique et pouvoir réaliser le diagnostic réglementaire du domaine comprenant le passage des examens théoriques et pratiques

6000

Public visé

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers

Prérequis

 soit la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment;



– soit un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou un titre professionnel équivalent;

Évaluation des compétences



- QCM
- Études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Examen Théorique.

Répondre à des questions correspondant aux compétences exigées par l'arrêté de certification de compétence du domaine.

2. Examen pratique

Épreuves de durées variables, communes et/ou individuelles selon les modules.

Domaines concernés (selon devis):

- État relatif à la présence de termite
- Repérages de matériaux ou produits contenant de l'amiante avec mention
- Constat des Risques d'Exposition au Plomb sans mention
- Diagnostic de Performance Énergétique avec mention
- État de l'installation intérieure de Gaz
- État de l'installation intérieure d'Électricité.

L'organisme certificateur est proposé pour satisfaire les demandes de devis.

Tout stagiaire reste libre de sélectionner l'organisme certificateur de son choix.

